Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

TRIPLE MINT E-liquide 00 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange
Code produit ELN-0195-000

UFI: CF70-P0NP-100A-QMEY

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LEVEST

13 Rue George Auric

CAP 19

75019 PARIS France

Téléphone: +33148150145

Remi MENDIBOURE: +33663024189 remi@roykin.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé
----------------	------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Propane-1,2-diol (CAS No.: 57-55-6) | 1,2,3 Propanetriol (CAS No.: 56-81-5)

Mention d'avertissement : Aucun Pictogrammes : Aucun Mentions de danger : Aucun

Conseils de prudence

P101	En accide consultation d'un médecin, garder à disposition le réginient ou l'étiquette
PIUI	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
Phrases EUH	
EUH208	Contient carvone (ISO); 2-méthyl-5-(prop-1-en-2-yl)cyclohex-2-en-1-one (99-49-0) l-p-mentha-1(6),8-dien-2-one (6485-40-1) Isomenthone (491-07-6) Trans-p-methane-3-one (89-80-5) . Peut produire une réaction allergique

05/04/2023 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
1,2,3 Propanetriol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	> 45 - <= 55	Not Classified	Non applicable
Propane-1,2-diol	n°CAS : 57-55-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-338-0	> 40 - <= 50	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS: 2216-51-5 Numéro d'identification UE: N°CE: 218-690-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458866-21-XXXX	> 1,5 - <= 2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	> 1 - <= 1,5	Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
Trans-p-methane-3-one	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	> 0,1 - <= 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
carvone (ISO); 2-méthyl-5-(prop-1-en-2-yl)cy clohex-2-en-1-one	n°CAS : 99-49-0 Numéro d'identification UE : 606-148-00-8 N°CE : 202-759-5	> 0,1 - <= 1	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
I-p-mentha-1(6),8-dien-2-one	n°CAS : 6485-40-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 229-352-5	> 0,1 - <= 1	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	> 0,1 - <= 1	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

·	
En cas d'inhalation	 En cas d'inhalation excessive, transporter la personne hors de la zone contaminée. Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical ou contacter un CENTRE ANTIPOISON
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. En cas de trouble, consulter un ophtalmologiste. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

05/04/2023 - Français 2/9

En cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.
- Si la quantité ingérée est importante, appeler un medecin, ou un CENTRE ANTIPOISON, pour juger de l'oportunité d'une surveillance et d'un traitement ulterieur. Montrer l'etiquette

Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation

- Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des irritations, rougeurs, sensations de brulûre, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarhées, maux de tête, transpiration, faiblesses, vertiges, confusion, douleurs.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Un ou plusieurs composants sont susceptibles de provoquer une réaction allergique.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Aucune information disponible. du mélange

5.3 - Conseils aux pompiers

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.

3/9 05/04/2023 - Français

Méthodes et matériel de nettoyage

- Recueillir mécaniquement et éliminer selon la règlementation en vigueur.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de:Contact avec la peau
- Éviter de:Contact avec les yeux

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides combustibles.
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux
- Entreposer dans un local frais et aéré. Stocker dans le fût ou le container d'origine plein et fermé pour eviter les excès d'oxydation. Stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir à l'ecart de l'air et de la lumière.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

Propane-1,2-diol (57-55-6)			
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par inhalation	168 mg/m3	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	50 mg/m3	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	260 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	26 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	572 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	57,2 mg/kg		
PNEC sol	50 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	20000 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer en l'état.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

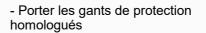


Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

05/04/2023 - Français 4/9

- Protection oculaire appropriée:Lunettes avec protections sur les côtés





Date d'émission : 05/04/2023

Version: 1

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Liquide	
Couleur	Jaune pâle	<u>Odeur</u>	Fraiche	
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible		
рН		Aucune donnée disponible		
Point de fusion		Aucune donnée disponible		
Point de congélation		Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible		
Point éclair		> 60 °C		
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible		
inflammabilité		Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosiv	vité	Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible		
Densité relative		1,1306 < V < 1,1406		
Densité		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiq	ues)	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflamr	nabilité	Aucune donnée disponible		
Température de décompos	ition	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible		

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
	l

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible

05/04/2023 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

Conductivité Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Eviter le contact avec les agents oxydants.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	- Non classé	
Toxicité : Mélange		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
	 Compte tenu des données disponibles, les critère remplis. Les données toxicologiques reportées sur cette f base des éléments connus pour chacun des comp n'a pas été étudiée. 	iche ont été etablies sur la
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	

05/04/2023 - Français 6/9

- Un ou plusieurs composants sont susceptibles de provoquer une réaction allergique.

Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

- Non classé

exposition unique

- données manquantes

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aigue pour le milieu aquatique selon l'annexe l du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

7/9 05/04/2023 - Français

Version : 1 Date d'émission : 05/04/2023

TRIPLE MINT E-liquide 00 mg/mL

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u> - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des

autorités locales.

<u>Evacuation des eaux</u> - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des

autorités locales.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

_

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Aucun

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

05/04/2023 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission : 05/04/2023

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique</u> - Aucune information disponible. effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	05/04/2023		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4	
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3	
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
Not Classified	Non classé	
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1	
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B	

*** *** ***

05/04/2023 - Français 9/9